



# Délibération du Conseil d'administration

## Séance du 29 janvier 2026

**Présents** MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE, Gérald BOUSSICAULT et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON, Corinne PICARD, représentants le conseil municipal.  
Mmes Chantal SCHWARTZ, Martine SCOTTO DI VETTIMO, Monique LE BIHAN et M. Paul ABLINE représentants les associations.

**Absente excusée ayant donné pouvoir**

Mme Christelle TREHET-COLLET                    Mme Monique LE BIHAN

**Absente excusée**

Mme Marie-Chantal GUILLOT

**Assistaient également**

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,  
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôle,  
MME Fanély MIARA PARNISARI, responsable du pôle hébergement et prévention du vieillissement,  
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé.

**Convocation adressée le 23 janvier 2026, CASF, article R123-16**

---

**POINT N°2 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026**

Monsieur PAVILLON, Président, présente le rapport sur les orientations budgétaires 2026 et le soumet au débat à l'assemblée.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'administration décide :**

- De prendre acte du rapport sur les orientations budgétaires 2026 annexé à la présente délibération,
- De prendre acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2026.

Le Président,  
Jean-Paul PAVILLON

